Les ECHOS... provençais

N° 11 – octobre 2019

PROVENCY

et ses hameaux : GENOUILLY, MARCILLY, TOUR DE PRÉ

M. le Maire et les Conseillers Municipaux vous informent

Le mot du Maire

Certains travaux budgétés pour 2019 ont pris du retard, notamment la mise en accessibilité des toilettes de notre salle communale et les aménagements de sécurité de la traversée de GENOUILLY.

Les deux projets ont été revus à la baisse compte tenu du coût trop élevé restant à charge de la commune, les subventions obtenues n'étant pas à la hauteur de celles demandées.

L'aire de jeux a vraiment été très bien accueillie par les enfants et également par les parents. La rénovation de l'éclairage public est maintenant terminée ainsi que toutes les mises en accessibilités des ERP (Etablissement Recevant du Public). La rénovation (peinture) de notre salle de réunion et de notre secrétariat se termine avec de nouveaux équipements de bureau.

Nous avons également effectué des travaux de décaissements sur les chemins de MARCILLY avec le reprofilage des fossés, devenus vraiment nécessaires.

L'étude pour la rénovation de la rue de l'église prend forme en cette fin d'année et sera soumise prochainement à un appel d'offre public, avec une présentation aux riverains.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avance et devrait être effectif début 2020. Je vous demande d'être attentif au respect des règles d'urbanisme pour tous vos travaux modifiant l'aspect extérieur de vos habitations. La contrainte d'une déclaration reste simple et vous protège de recours postérieurs par des tiers. En cas de doutes vous pouvez passer en mairie pour une information.

Je vous informe que notre employé communal a été mis à disposition de la commune d'ATHIE depuis Juin, à raison de 10h par semaine étalées sur l'année. Je remercie Alain d'avoir accepté cette modification qui était nécessaire à la bonne tenue de notre budget.

Nous avons cette année été sollicités par de nombreuses enquêtes publiques, agrandissement de la décharge de SAUVIGNY LE BOIS, le PLUI, implantation d'éoliennes sur THORY et sur DISSANGIS.

L'arrêté d'autorisation d'exploiter l'unité de méthanisation de PROVENCY a été délivré par Monsieur Le Préfet début Septembre 2019, celui-ci est consultable en mairie.

Le conseil municipal du 11/10/2019 a acté la prise en charge à hauteur de 1€ par jour et par enfant pour les frais de repas à compter du 01/11/2019. Nous avons 20 enfants scolarisés en primaire et maternelle sur notre commune. La charge pour la commune sera d'environ 140€ par an et par enfant pour ceux qui mangent chaque jour. Nous avons également demandé une modification de la carte scolaire pouvant ainsi permettre le transport des enfants inscrits à l'école de SAUVIGNY LE BOIS, sous réserve d'acceptation du Conseil régional.

Nous avons dit au revoir à plusieurs de nos administrés ces derniers mois et j'en profite pour exprimer à nouveau toute ma sympathie auprès des familles touchées par le deuil.

Merci pour votre confiance.

Le Maire,

Jean-Claude LANDRIER

Les évènements dans notre commune

Célébrations du 8 mai

Banquet citoyen du 14 juillet

Pour la première fois, un banquet citoyen a réuni de nombreux habitants de la commune autour d'un repas partagé, dans une ambiance joyeuse et festive

Les ECHOS... provençais

Concert le 4 octobre

Avec leur chef de choeur **Patrice Borne**, les chorales **Evéa** d'Annéot et **la Croche Choeur** de Brassy nous ont offert une belle soirée musicale, autour d'une programmation éclectique.

Les travaux dans la commune

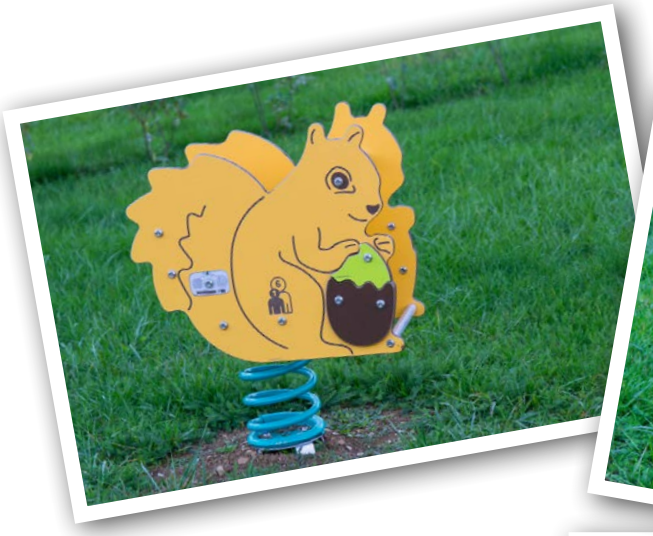

L'aire de jeux

L'aire de jeux était attendue avec impatience par les enfants et par leurs parents !

Les ECHOS... provençais

Une table de pique-nique a été installée près de la fontaine

Provency Animation

- **Jeudi 31 octobre 2019** : Halloween
- **Mercredi 18 décembre 2019** : Noël des enfants

Une question ? Une interrogation ?

Contactez la mairie au :
03 86 31 00 45
mairieprovency@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- Lundi de 14h30 à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

Les ECHOS... provençais

Les dates à retenir

- **Lundi 11 novembre 2019** à 11 h : commémoration des morts de la Grande Guerre, suivie d'un verre de l'amitié.
- **Dimanche 1er décembre 2019** : fête de la Saint-Eloi, messe à 17 h 30 suivie d'un verre de l'amitié offert par la *Confrérie de Saint-Eloi de Provency*.
- **Dimanche 15 décembre 2019** : repas des anciens.
- **Samedi 18 janvier 2020** : voeux du maire à 18 h.

Etat civil

Naissance :

- **Salomé Massardi** le 31 juillet 2019

Mariage :

- **Mlle Céline Mairry** et **M. Gaël Millot** le 31 août 2019

Décès :

- **Mme Jeanine Tédesco** le 6 avril 2019
- **Mme Marcelle Moneger** le 24 avril 2019
- **M. Jean Berrier** le 6 mai 2019
- **M. Alain Basseporte** le 31 mai 2019
- **Mme Micheline Carrez** le 13 juin 2019
- **M. Francis Cluet** le 3 juillet 2019
- **Mme Eliane Chassagne** le 16 août 2019
- **M. Maurice Chevau** le 30 août 2019
- **M. Jean-François Deux-Sous** le 25 septembre 2019
- **M. Michel Heurley** le 4 octobre 2019

Guide à l'intention des nouveaux arrivants sur la Commune

Situé à 8 km d'AVALLON et à 50 km au sud d'AUXERRE, PROVENCY accueille aujourd'hui 252 habitants, avec une répartition homogène : un tiers de jeunes, un tiers de retraités et un tiers d'actifs.

Village situé dans une vallée, traversé par les routes départementales RD86 d'AVALLON à TONNERRE et RD 9 d'ATHIE à LUCY LE BOIS.

Les hameaux de la commune sont : GENOUILLY - MARCILLY - TOUR DE PRE

PROVENCY (PROUENCY au 12° siècle) est situé à la base sur le versant d'un coteau qui borde la rive droite du RU du Vau de bouche (ancien RU du moulin), petit cours d'eau prenant sa source sur la commune d'ATHIE et qui va se jeter dans la Cure à VOUTENAY.

L'église « *Saint-Symphorien* » : de l'ancienne église romane du 13e siècle ne subsistent que le portail et les piliers ronds proches du coeur. Elle a très probablement été détruite pour laisser place à l'église actuelle. La tour clocher pourrait dater du 15e siècle. Le ravalement du corps de l'église a été fait en deux fois en 1994 et en 2002.

Les hameaux présentent chacun des vestiges architecturaux de l'histoire de notre commune qui appartiennent aujourd'hui au domaine privé :

- Les vestiges des cimenteries de Genouilly ont pratiquement disparu aujourd'hui ainsi que l'ancienne gare de PROVENCY / ATHIE
- L'Abbaye de Marcilly
- Le donjon de Tour de Pré

L'ensemble des services publics et des commerces se trouve à AVALLON, néanmoins la commune reste active avec de nombreux artisans, que vous pouvez retrouver sur le livret communal imprimé deux fois par an.

VIE PRATIQUE

La commune de PROVENCY fait partie du canton d'AVALLON et de la communauté de communes AVALLON VEZELAY MORVAN, par abréviation CCAVM.

Concernant les écoles, les enfants sont accueillis en maternelle et primaire sur Avallon et Sauvigny le Bois. La commune privée d'école depuis de nombreuses années laisse libre choix aux familles. Les collégiens sont, et cela à compter de septembre 2019, dirigés sur le collège Maurice Clavel d'AVALLON. Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens est assuré par le conseil régional, un point de prise en charge des enfants est situé devant l'ancienne école et l'autre à l'arrêt des cars à Genouilly. Les inscriptions doivent être réalisées auprès du conseil régional et les horaires sont précisés chaque année avant la rentrée des classes.

Ordures ménagères : Compétence de la CCAVM avec une facturation dans le cadre de la redevance incitative deux fois par an, le ramassage s'effectue en porte à porte avec tri sélectif, les bacs sont délivrés par la CCAVM 9 Rue Carnot à Avallon, l'agenda de collecte est remis en début d'année, seul le verre doit être déposé dans le container route de L'Isle sur Serein.

FESTIVITES

La commune organise le 14 Juillet une fête communale aux activités variées qui permet à la population de se retrouver dans la convivialité. Nous célébrons également le 08 mai ainsi que le 11 Novembre. Nous offrons aux personnes ayant un certain âge le choix entre un colis et un repas pour la fin d'année. Les voeux du maire ont lieu début Janvier, suivis du verre de l'amitié.

Le comité des fêtes « *PROVENCY ANIMATIONS* » organise le vide grenier, le concours de boules et d'autre petites animations au cours de l'année, noël des enfants ... (Toujours en recherche de bénévoles)

Une autre tradition : « *LA CONFRERIE SAINT-ELOI DE PROVENCY* » organise le 1er décembre une cérémonie religieuse suivie d'un apéritif à la salle des fêtes de la commune.

Ce sont autant de moments privilégiés, où grands et petits apprécient les festivités proposées.

Le programme figure dans le livret communal.

MAIRIE

Adresse : 2 Rue de Jérusalem 89200 PROVENCY -
Tél 03 86 31 00 45

Mail : mairieprovency@wanadoo.fr

Ouverture au public :
le lundi de 14h30 à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

Le maire : **Jean Claude LANDRIER**
1ère Adjointe : **Josiane MAGNE**
2ème Adjointe : **Jocelyne KAPLON**

Nous sommes à votre écoute pour toutes vos questions et interrogations.

La location de notre salle communale avec une cuisine aménagée, associée au parc de la mairie, est un endroit idéal pour toutes vos festivités pour environ 50 à 60 personnes.

Patrimoine et histoires d'ici...

LES CIMENTERIES DE PROVENCY

Le sous-sol de la commune de PROVENCY est propice à l'établissement de cimenteries. L'exemple de VASSY à l'ouest, de SAINTE COLOMBE au nord, en suscita l'extraction.

L'extraction se faisait dans le secteur de la VAIRE, mais surtout aux alentours de GENOUILLY avec même une extraction souterraine au Mont Morin, en limite de SAINTE COLOMBE.

C'est en 1832 que l'industrie du ciment romain fait son apparition dans la région, les frères GARIEL installent une usine à VASSY, hameau d'ETAULES. Rapidement, la demande augmente et d'autres usines dressent leurs hautes cheminées dans les villages alentour. En 1885, Ernest GARIEL de VASSY, fondateur de cette industrie, céda sa marque et ses usines à Adrien DUMARCET et installa son usine à Genouilly. De 1885 à 1887, DUMARCET regroupa ses activités à PROVENCY, fermant VASSY le 1er Janvier 1888. La marque disparut après 1914, vendue à un boucher troyen.

En 1875, Charles Bougault installa une cimenterie à GENOUILLY. Il utilisa des mineurs italiens que ce travail ne rebutait pas. L'entreprise résistera jusqu'en 1960.

En 1906, l'union de tous les cimentiers en un cartel sous le sigle S.A.C.V (Société Anonyme des Ciments de Vassy) dont le siège social était au 66 rue de Bondy à PARIS, permit de conserver une production globale de 500 à 600 tonnes journalières sur la région. Auparavant les seules usines DUMARCET de GENOUILLY, et celles de CHOUARD, produisaient 4000 tonnes annuelles.

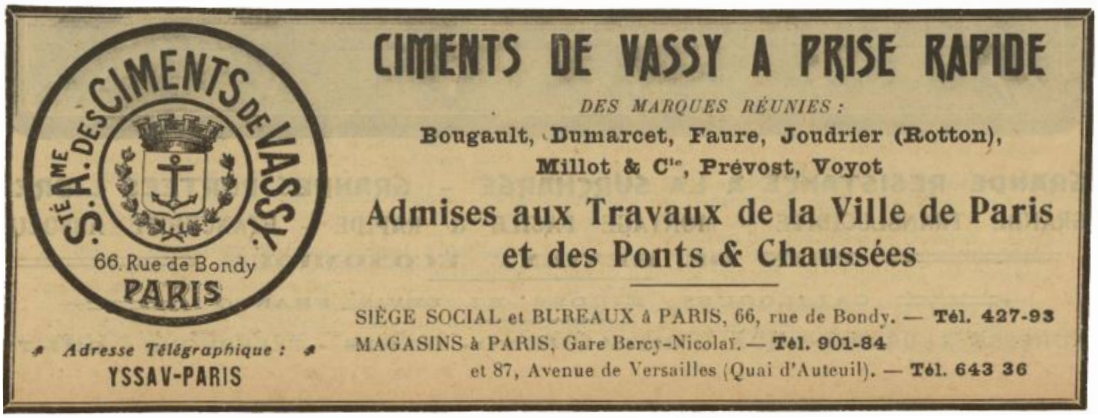

Il devint très difficile de résister à la concurrence du ciment moderne ou ciment PORTLAND. L'établissement DUMARCET ferma l'usine d'ANGELY en 1938 et celle de GENOUILLY en 1939.

Victor Petit évoque les charrois sur de longues voitures ou sur des chars à quatre roues trainées par des bœufs et des mulets. La cuisson, en lits alternés de pierre et de charbon, durait de 4 à 6 heures selon sa teneur en argile. Le passage à la meule d'abord assuré par la force animale fut ensuite converti à la traction à vapeur. Le tamisage suivait puis la mise en fûts goudronnés étanches destinés à l'exportation par eau sur l'Yonne ou sur le canal de Bourgogne. Par la suite, on pratiqua l'ensachage en sacs de chanvre pour le transport par rail.

En 1877, le P.L.M arrête le tracé définitif de la ligne de chemin de fer d'AVALLON à NUITS. La ligne entre L'ISLE SUR SEREIN et ANGELY est inaugurée en novembre 1888. En 1906 une gare avec un hangar et un quai de chargement est construite à proximité des cimenteries de GENOUILLY. Alimentée plus par le secteur marchandise que par le trafic voyageur, la gare était commune avec ATHIE. En 1895 elle était gérée par Monsieur THIERRY puis en 1901 par Monsieur FOL. Le réseau ferré AVALLON-NUITS, intégré à la SNCF en 1938, est fermé en 1951.

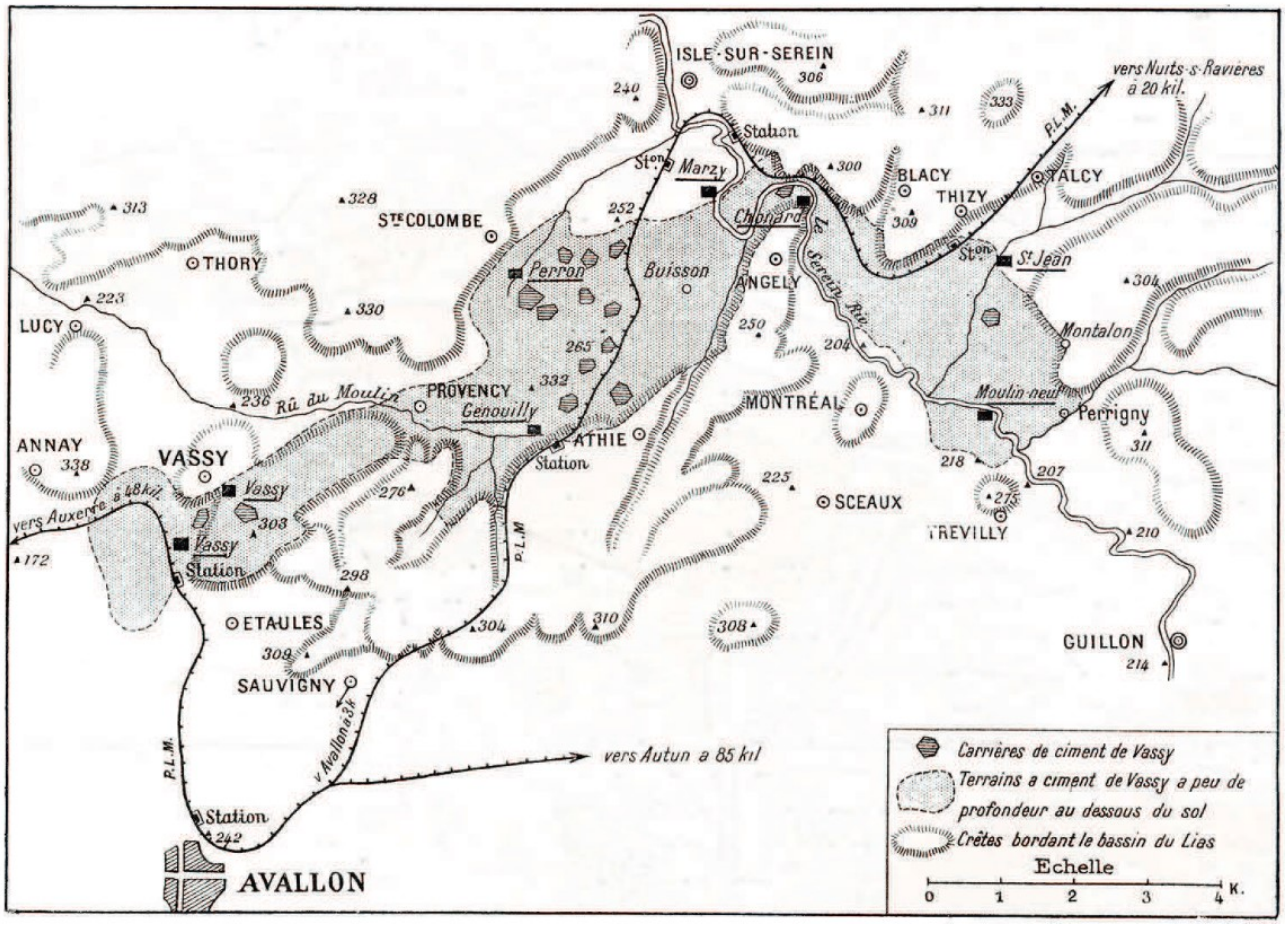

Carte de 1925 de la région où était exploité le ciment de Vassy
(G. Bidault de l'Isle, 1925)

Annay-la-Côte (circuit D)
Annéot (D)
Arcy-sur-Cure (C)
Asnières-sous-Bois (E)
Asquins (A)
Athie (D)
Beauvilliers (B)
Blannay (C)
Bois d'Arcy (E)
Bussières (B)
Brosses (E)
Chamoux (E)
Chastellux (B)
Châtel-Censoir (E)
Cussy-les-Forges (B)
Domecy-sur-Cure (A)
Domecy-sur-le-Vault (C)
Etaule (D)
Foissy-lès-Vézelay (A)
Fontenay-près-Vézelay (A)
Girolles (D)
Givry (C)
Lichères-sur-Yonne (E)
Lucy-le-Bois (D)
Island (A)
Magny (B)
Menades (A)
Merry-sur-Yonne (E)
Montillot (E)
Pierre-Perthuis (A)
Pontaubert (A)
Provency (D)
Quarré-les-Tombes (B)
Saint-Brancher (B)
Saint-Germain-des-Champs (B)
Saint-Léger-Vauban (B)
Sainte-Magnance (B)
Saint-Moré (C)
Saint-Père (A)
Sauvigny-le-Bois (D)
Sermizelles (C)
Tharoiseau (A)
Tharot (D)
Thory (D)
Vault-de-Lugny (C)
Vézelay (A)
Voutenay-sur-Cure (C)

Tarifs

Aller : 3€ / personne
Retour : 3€ / personne

Bénéficiaires

Personnes âgées, handicapées, sans véhicule et/ou permis de conduire...

Le transporteur vous récupère devant votre domicile
Il assure le retour à votre domicile

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (selon les circuits)
de 8h à 13h
(sauf jours fériés)

Contactez les Taxis Moffront
la veille de votre circuit
avant 12h

03 86 34 09 79

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
9 rue Carnot, 89200 Avallon

Ne pas jeter sur la voie publique - Images : Trimate et Freepik.com

De chez vous à Avallon et/ou d'Avallon à chez vous !

Transport à la Demande

5 circuits du mardi au vendredi

au 03 86 34 09 79

Pays Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

UNION EUROPEENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

AVALLON VÉZELAY MORVAN

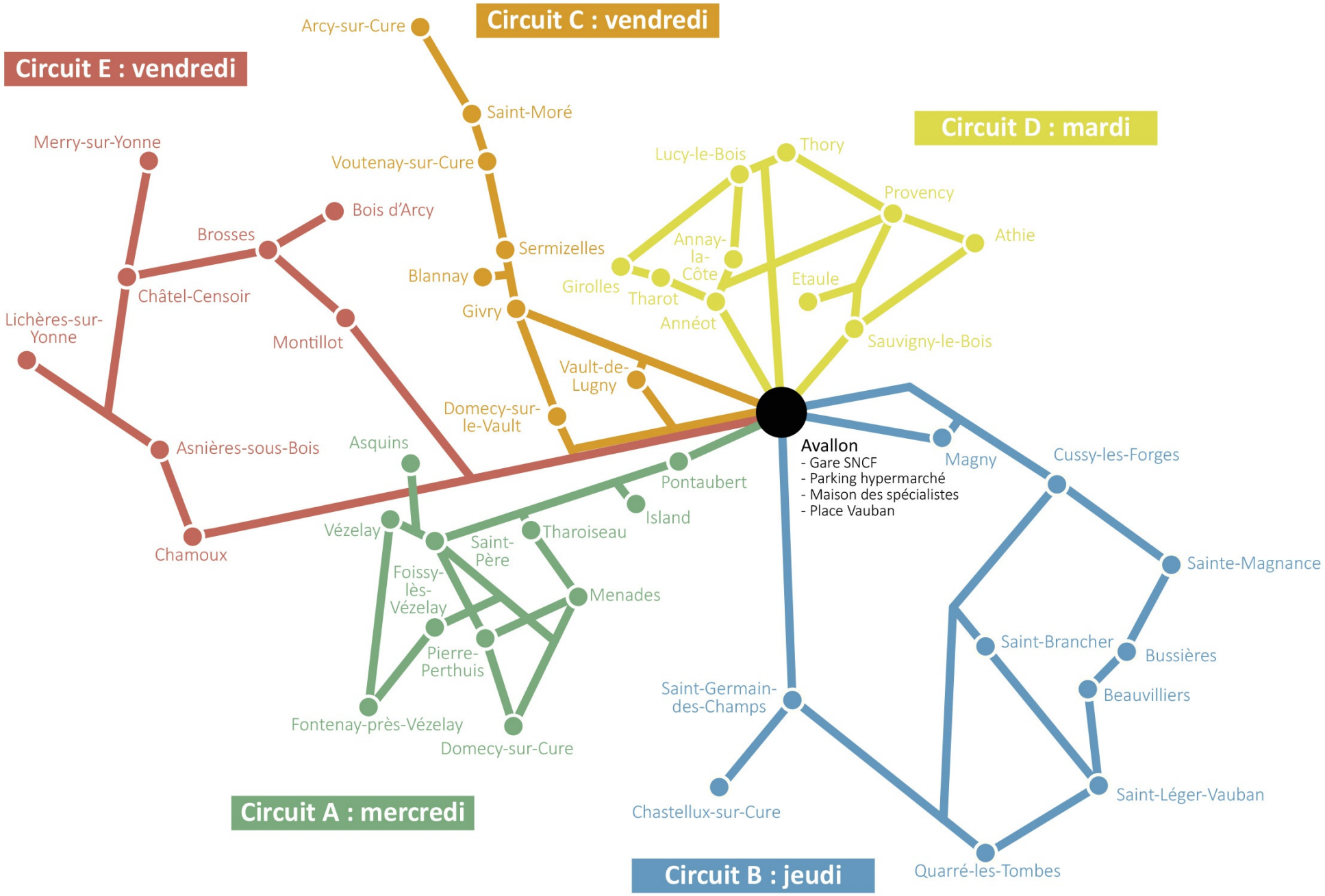
Circuit C : vendredi
Arcy-sur-Cure
Saint-Moré
Voutenay-sur-Cure
Sermizelles
Blannay
Givry
Vault-de-Lugny
Domecy-sur-le-Vault
Circuit E : vendredi
Merry-sur-Yonne
Bois d'Arcy
Brosses
Châtel-Censoir
Lichères-sur-Yonne
Montillot
Asnières-sous-Bois
Chamoux
Circuit D : mardi
Lucy-le-Bois
Thory
Provency
Athie
Annay-la-Côte
Girolles
Tharot
Annéot
Etaule
Sauvigny-le-Bois
Avallon
- Gare SNCF
- Parking hypermarché
- Maison des spécialistes
- Place Vauban
Magny
Cussy-les-Forges
Sainte-Magnance
Saint-Brancher
Bussières
Beauvilliers
Saint-Léger-Vauban
Quarré-les-Tombes
Saint-Germain-des-Champs
Chastellux-sur-Cure
Circuit B : jeudi
Asquins
Pontaubert
Island
Vézelay
Saint-Père
Tharoiseau
Foissy-lès-Vézelay
Menades
Pierre-Perthuis
Fontenay-près-Vézelay
Domecy-sur-Cure
Circuit A : mercredi

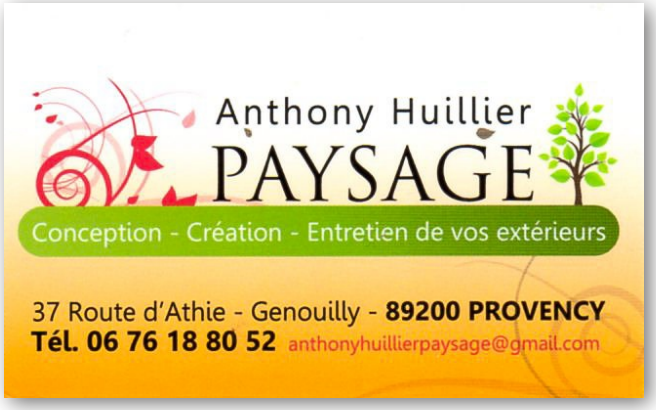
Anthony Huillier
PAYSAGE
Conception - Création - Entretien de vos extérieurs
37 Route d'Athie - Genouilly - 89200 PROVENCY
Tél. 06 76 18 80 52 anthonyhuillierpaysage@gmail.com

Maude et l'usine à bonheur
Maude Bourrioux, Créatrice de votre bonheur
L'agence de tous vos évènements
Mail: event@maudeetlusineabonheur.fr
Tel: 03 86 33 43 43 57

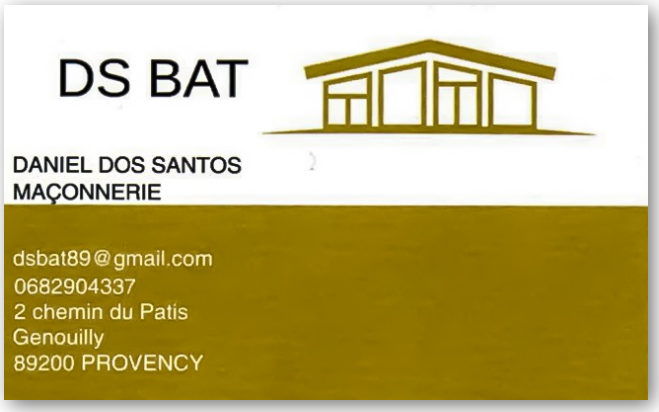
DS BAT
DANIEL DOS SANTOS
MAÇONNERIE
dsbat89@gmail.com
0682904337
2 chemin du Patis
Genouilly
89200 PROVENCY

ICOS MANOLITTO
ACHAT - VENTE & RECUPERATION
FER METAUX & MATERIAUX ANCIENS
DALLE DE BOURGOGNE , TOMETTE ANCIENNE ,
CHEMINEE , AUGE , PUIT , TUILE PLATE ...
89200 PROVENCY - 06 28 83 82 17
icosmateriaux@hotmail.com
RCS 839 731 452

SARL DT Bâtiment
PROVENCY
• Maçonnerie
• Carrelage
• Placoplâtre,...
35 route d'Athie 89200 Genouilly
Tedesco.t : 06.77.47.57.75
dt.batiment@hotmail.fr
Siret : 792 677 965 00016

F.D.
Confection
Réalisation sur mesure
Homme - Femme - Enfant
Retouches
5 rue de l'Eglise
89200 PROVENCY
fd.confection@orange.fr
06 14 79 34 76

Pierres & Négoces
Import et Vente de Pierres Naturelles
Dallages - Frises - Vasques - Eviers - Mosaïques
Marches d'escaliers - Cheminées
Ludovic
DUMONT
07 72 31 48 48
pierre.negoce24@orange.fr
35 route d'Athie / Genouilly - 89200 PROVENCY
WWW.PIERRESETNEGOCES.COM

STOP
AUX
TAUPES
TAUPES
SERVICES
Piégeage traditionnel
100% éco.
Particuliers, professionnels et collectivités.
26, Grande Rue 89200 PROVENCY
Régis MASSARDI 06.50.37.81.56